



DÉLIBÉRATION N°2016-10-07-10
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 7 octobre 2016

POINT 10 : APPROBATION DE LA MISE A JOUR DES BAREMES ET DE LA LISTE DES FONCTIONS OUVRANT DROIT AU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE, DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFESEEP)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Etablissement du 27 septembre 2016 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 23 voix pour et 9 voix contre, le classement des postes à compter du 1^{er} septembre 2016 selon le tableau joint en annexe.

À Nantes, le 7 octobre 2016
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX